



Paris, le 29 avril 2019

Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
Hôtel de Ville
75004 Paris

Madame la Maire,

Nos organisations souhaitent par la présente attirer votre attention sur la situation de nos collègues Christian Garnier et Jean-Jacques Picot.

Messieurs Garnier et Picot font actuellement l'objet d'une procédure disciplinaire ayant conduit à leur mise à la retraite d'office concernant des faits survenus le 25 mai dernier lors d'une action syndicale.

La sanction dont ils font l'objet a été examinée le 15 avril en Conseil supérieur des administrations parisiennes réuni en formation de recours. La recommandation soumise au CSAP de recours de maintien de la sanction a fait l'objet d'un strict partage des voix entre représentant.e.s favorables et défavorables à cette proposition.

Le maintien de cette sanction conduirait nos deux collègues à une situation financière particulièrement difficile en termes de niveau de leur pension de retraite.

Nous soulignons que le message de fermeté que la Ville a souhaité adresser a été entendu. Nous insistons également sur le fait que nos deux collègues, en plusieurs décennies de service à la Ville, n'avaient jamais fait l'objet d'une procédure disciplinaire et que leurs qualités professionnelles et leur sens du service public sont reconnus par leur hiérarchie.

C'est au titre de la situation individuelle de nos deux collègues que nous vous demandons solennellement une révision de leur sanction, permettant que Messieurs Garnier Picot puissent réintégrer les services et pouvoir compléter leur carrière.

Dans ce cadre, nous vous demandons de nous accorder une audience urgente.

Nous vous adressons, Madame la Maire, nos respectueuses salutations.

Baptiste TALBOT
Fédération CGT
Services Publics

Olivier HOCH
UNSA

Vincent BERTRAND
FO

Marie-Claude SEMEL
SUPAP/FSU